AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT

à la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong

DOSSIER DE PRESENTATION

Un système commercial international prenant en compte les intérêts des personnes en situation de pauvreté dans les pays en voie de développement sera l'enjeu de la sixième **conférence ministérielle de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) à Hong Kong** en décembre 2005. A cette occasion, **Caritas Internationalis** et **CIDSE** plaident pour que la justice dans le commerce bénéficie aux plus pauvres.

Dans ce document:

- Les négociations commerciales à l'OMC page 2
- Les principaux acteurs et leurs interêts offensifs et défensifs page 3
- Les impacts de la libéralisation du commerce sur les personnes pauvres dans les pays en voie de développement page 4
- CIDSE et Caritas Internationalis plaident pour une approche du commerce favorable aux plus pauvres page 5
- Les activités de CIDSE et Caritas Internationalis à la conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong page 6

Créée en 1995, **l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)** rassemble 148 pays-membres pour négocier des réductions de barrières commerciales et s'assurer que les politiques nationales ne constituent pas d'obstacles aux échanges internationaux. L'OMC agit comme si le commerce était un objectif en lui-même. Elle ne s'attaque donc pas aux dimensions sociales et environnementales liées au commerce, ni aux questions de développement. L'agriculture, les biens industriels, les services, les droits de propriété intellectuelle, des domaines particulièrement sensibles pour le développement, sont actuellement négociés à l'OMC.

Lancé à la conférence ministérielle de Doha en 2001, **le Programme de Doha pour le développement (PDD)** vise à libéraliser davantage le commerce mondial (comme les cycles précédents), en s'assurant que les pays en voie de développement ont la capacité de bénéficier des opportunités liées aux échanges mondiaux.

La **conférence ministérielle de l'OMC à Cancun** en septembre 2003 était censée être un point décisif à la moitié du PDD, où des décisions seraient prises sur les modalités dans des secteurs clés comme l'accès aux marchés agricoles et industriels. Mais le sommet fut un échec puisqu'aucune décision n'a été arrêtée sur ces sujets.

L'**Accord Cadre pour le PDD** adopté par le Conseil Général de l'OMC le 1er août 2004, a posé les bases des négociations à venir dans cinq secteurs – agriculture, tarifs industriels, facilitations du commerce, questions de développement et services – et a identifié les dates et lieux de la prochaine conférence ministérielle : décembre 2005, à Hong Kong.

Les négociations commerciales à l'OMC

L'accès aux marchés, les subventions domestiques, la concurrence à l'exportation et les questions de développement sont les quatre principaux domaines de négociations dans l'agriculture. Mais d'autres domaines de négociations affectent aussi l'agriculture.

Accès aux marchés

- **Réduction des tarifs :** C'est le domaine principal de négociations à l'OMC, parce que les barrières commerciales limitent l'accès aux marchés.
- **Produits sensibles :** Cette provision vise à permettre aux gouvernements de sélectionner certains produits sensibles qui seront exemptés de réductions de tarifs.
- **Produits spéciaux :** Les pays en voie de développement requièrent une provision qui leur permette de soustraire aux réductions de tarifs certains produits cruciaux pour la sécurité alimentaire et le développement rural.
- **Mécanisme spécial de sauvegarde :** Les pays en voie de développement requièrent une provision qui, en cas de hausse brutale du prix mondial ou d'augmentation significative des importations, leur accorde la flexibilité nécessaire pour protéger les marchés et les producteurs locaux par une hausse temporaire de tarifs ou l'utilisation de mesures non tarifaires sur ces produits.

Subventions domestiques

Les subventions que les pays développés versent à leurs agriculteurs affectent fortement les prix mondiaux à la baisse, et empêchent les agriculteurs des pays en voie de développement de bénéficier du commerce international. Afin de prendre en compte les paiements agricoles nationaux, l'OMC les a classés en trois différentes « catégories » (« box » en anglais).

- La **catégorie orange** contient des mesures de soutien considérées comme faussant les échanges et donc soumises à des engagements de réduction.
- La **catégorie bleue** contient des subventions « n'ayant qu'un effet de distortion minimal des échanges » (et par conséquent des effets limités sur le niveau de production ou les prix). Il s'agit par exemple de versements directs aux agriculteurs, partiellement découplés ou liés à des programmes de limitation de la production.
- La **catégorie verte** contient les mesures de soutien découplées du niveau de la production, y compris les aides liées aux infrastructures, à l'environnement, à la lutte contre les parasites et les maladies. Elles sont considérées comme ne faussant pas les échanges et donc autorisées sans restriction dans le cadre de l'OMC.

Concurrence à l'exportation

- **Les subventions à l'exportation :** Il s'agit des subventions ayant un effet de distorsion maximal sur les échanges. Elles créent des conditions inéquitables entre producteurs. La réglementation de l'OMC vise à réduire ces paiements.
- **Aide alimentaire :** Les règles de l'OMC visent à réguler l'aide alimentaire pour éviter le dumping des surplus agricoles des pays du Nord sur les marchés des pays en voie de développement, où ils ont des conséquences désastreuses pour les producteurs locaux. Les pratiques des Etats-Unis – qui subventionnent les ONG avec des surplus de blé et de riz – et du Japon – qui donne à certains pays africains les 5% de riz que l'OMC l'oblige à importer – sont très néfastes, spécialement pour les pays africains qui sont les plus concernés.

Les questions de développement

- **Traitement spécial et différencié :** Les pays en voie de développement demandent que soient reconnues les différences de capacités de production et d'exportation entre les pays, et que leurs engagements soient moindres ou étendu sur une plus longue période (par exemple pour la réduction des tarifs douaniers).

Des questions importantes pour l'agriculture existent aussi dans d'autres domaines de négociations comme l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires, l'Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC) et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC).

LES PRINCIPAUX ACTEURS ET LEURS INTERETS DEFENSIFS ET OFFENSIFS

Les pays développés et les pays en voie de développement, pris individuellement ou par groupes, ont des intérêts différents dans les négociations à l'OMC. Certains essayent de défendre un statut-quo (intérêts défensifs) alors que d'autres cherchent de nouvelles opportunités commerciales (intérêts offensifs). Un résultat important de la conférence ministérielle de Cancun en 2003 fut la création de coalitions parmi les pays en voie de développement, notamment le G90 et le G20.

G90 (porte-parole : Maurice) est un groupe de pays en voie de développement, parmi lesquels de nombreux Pays les Moins Avancés (PMA), qui veulent **assurer que l'aspect « développement » du Programme de Doha reste central dans les négociations**. La reconnaissance du « Traitement spécial et différencié » ainsi que la protection des marchés agricoles par les Produits spéciaux et un Mécanisme spécial de sauvegarde sont leurs principales demandes. Etant les pays les plus pauvres avec de faibles capacités de production et d'exportation, ils ont nettement plus à perdre qu'à gagner dans les négociations actuelles. Ils ont néanmoins des intérêts dans trois domaines : l'accès aux marchés pour compenser la perte des préférences commerciales, de la flexibilité permettant la protection des marchés et le renforcement de leurs capacités commerciales (notamment grâce à l'initiative « de l'aide pour le commerce »).

G33 (porte-parole : Indonésie) est un groupe de 33 pays en voie de développement (parmi lesquels la Chine et l'Inde) qui ont plutôt **des intérêts défensifs dans l'agriculture**. « Amis des Produits spéciaux », ils souhaitent que le « Traitement spécial et différencié » soit systématiquement appliqué et que la réelle spécificité des produits agricoles soit reconnue. Pour cela, ils cherchent à obtenir la classification des produits agricoles comme Produits Spéciaux ou la création d'un Mécanisme spécial de sauvegarde, qui autorise un pays à relever temporairement le niveau de ses tarifs pour faire face à une forte hausse des importations qui menacerait l'économie locale.

G20 (porte-parole : Brésil) est un groupe comprenant 21 pays en voie de développement qui ont **des intérêts offensifs dans l'agriculture** dans le but d'accroître leurs exportations agricoles. Ils cherchent à avoir un meilleur accès aux marchés agricoles des pays développés. Ils plaident particulièrement pour la fin des subventions agricoles des pays riches, qui représentent une concurrence déloyale pour leurs producteurs.

Le Brésil a **des intérêts offensifs dans l'accès aux marchés agricoles** et tient une position fortement défavorable aux subventions domestiques et à l'exportation de l'UE et des Etats-Unis. Le Brésil est un des principaux (et plus compétitifs) producteurs et exportateurs agricoles du monde. Comme ses intérêts repose principalement dans l'agriculture, il est réticent à élargir l'accès aux marchés pour les produits non-agricoles (NAMA) ou les services avant que les pays riches n'acceptent de faire des concessions sur l'agriculture.

L'Inde est un exemple typique des pays en voie de développement les plus avancés. Elle a **des intérêts défensifs dans l'agriculture**, en vue de protéger son agriculture peu compétitive, reposant principalement sur la production familiale orientée vers le marché local. D'un autre côté, l'Inde a **des intérêts offensifs dans le domaine des services**, comme l'informatique et les télécommunications, et dans certains secteurs industriels.

L'Union européenne (UE) a **des intérêts défensifs dans l'agriculture pour maintenir sa politique de subventions** (Politique Agricole Commune) en même temps que **des intérêts offensifs dans l'industrie et les services**, où elle pousse ses partenaires à ouvrir davantage leurs marchés.

Les Etats-Unis (EU) ont **des intérêts offensifs dans l'agriculture** visant à obtenir plus d'accès aux marchés pour leurs exportateurs compétitifs. Mais ils ont en même temps **des intérêts défensifs en vue de préserver leurs subventions et tarifs** pour protéger ceux de leurs agriculteurs insuffisamment compétitifs pour le marché mondial. Sur les produits non-agricoles et les services, les Etats-Unis demandent un meilleur accès aux marchés des pays en voie de développement.

LES IMPACTS DE LA LIBERALISATION DU COMMERCE SUR LES PERSONNES PAUVRES DANS LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

A Hong Kong la vie de millions de personnes pauvres sera en jeu. Davantage de libéralisation commerciale sans une réelle perspective contre la pauvreté aura des effets dévastateurs sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire d'une grande partie des hommes et femmes dans les pays en voie de développement.

RIZ (Asie – Thailande, Philippines & Afrique de l'Ouest)
L'ouverture du marché du riz a surtout servi les intérêts des gros producteurs, des grossistes et des exportateurs, mais a eu des conséquences douloureuses pour les petits paysans, spécialement pour ceux qui vendent sur le marché mondial. A cause de la baisse continue du prix, les paysans voient leurs revenus diminuer et s'endettent. Ceci a contribué à accroître l'insécurité alimentaire des petits producteurs familiaux.

En Thailande, les revenus des producteurs familiaux qui vendent sur le marché local sont 3 fois supérieurs à ceux des producteurs qui vendent sur le marché mondial..

POULET (Afrique – Sénégal, Cameroun & Asie – Philippines)
Des poulets congelés de l'UE, du Brésil, de la Thailande, et d'autres pays, pour la plupart produits par des entreprises multinationales, sont exportés vers des pays africains ou asiatiques où ils sont vendus à très faible prix (entre 1/3 et 1/5 du prix des volailles locales). Ceci menace à la fois les consommateurs (manque de contrôle sanitaire) et les producteurs locaux qui sont incapables de concurrencer ce dumping et font faillite. Au Sénégal, par exemple, 70% des producteurs de poulet ont cessé leur activité depuis 2002, suite à la libéralisation du marché.

Au Sénégal, 70% des élevages de poulet de chair ont disparu depuis 2002, suite à la libéralisation du marché.

SOJA (Amérique Latine – Brésil)
La production de soja a connu une croissance très forte au Brésil, où elle est devenue la première filière agricole d'exportation. Mais cette croissance incontrôlée a conduit à une forte baisse du nombre d'emplois (-55% entre 1996 et 2004), une énorme chute du nombre de petites fermes et a eu des conséquences très dommageables pour l'environnement, la culture du soja nécessitant de grandes quantités d'eau.

SEMENCES (Amérique Latine – Bolivie & Asie – Philippines)
L'OMC n'influence pas seulement les conditions de vie des ruraux lors de la vente des récoltes sur le marché, mais affecte aussi la manière dont les paysans ont accès aux intrants, spécialement les semences. Au travers des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (TRIPS), l'OMC, en promouvant les intérêts des entreprises, réduit la liberté des paysans de choisir leurs semences ou d'utiliser leurs propres semences, et par là, représente une menace pour la biodiversité mondiale.

COTON (Afrique – 21 pays dont le Bénin, le Burkina Faso, le Tchad, et le Mali)
Les 3 milliards de dollars annuels de subventions des Etats-Unis, qui influencent fortement le prix mondial à la baisse, ajoutés au manque d'infrastructures (transformation, transport, douanes…) et à l'absence de soutiens nationaux dans les pays en développement, ne laissent aucune chance aux producteurs africains sur le marché mondial, bien qu'ils soient plus compétitifs. L'arrêt de ces subventions massives est vital pour plus de 6 millions de personnes dépendantes de la culture du coton en Afrique.

Le prix mondial du coton a chuté de 25% en deux années seulement, en partie à cause des subventions massives des Etats-Unis.

LAIT (Afrique de l'Ouest)
Les surplus de lait européen (en partie dus à des subventions inadéquates et mal ciblées) sont transformés en poudre et déversés sur les marchés de pays en voie de développement où ils représentent une concurrence déloyale face au lait local. Au Burkina Faso par exemple, le lait local est entre 1.5 et 3 fois plus cher que le lait importé. Ce dumping empêche les producteurs locaux d'améliorer leurs conditions de vie grâce au commerce et entraîne des faillites dans ce secteur crucial pour les zones d'élevage.

CARITAS INTERNATIONALIS ET CIDSE PLAIDENT POUR UNE APPROCHE DU COMMERCE FAVORABLE AUX PLUS PAUVRES

Notre préoccupation principale porte sur les personnes en situation de pauvreté à travers le monde. Nous pensons que les décisions économiques doivent être prises en considérant d'abord leurs effets sur les personnes les plus pauvres. Nous plaidons pour la justice dans le commerce, comme élement de la justice globale. Les règles actuelles du commerce international jouent un rôle majeur dans l'injustice de l'économie mondiale. Pour que le commerce permette à des millions de personnes de sortir de la pauvreté, les pays membres de l'OMC doivent donner au commerce une réelle perspective favorable aux pauvres, et plus particulièrement :

Donner la priorité à des progrès dans le domaine de l'agriculture

La grande majorité des hommes et femmes pauvres dans les pays en voie de développement vivent dans les zones rurales et travaillent dans le secteur agricole. **Les politiques commerciales doivent donc donner la priorité à l'agriculture**, un secteur clé pour soutenir le développement. Eradiquer la pauvreté, garantir des moyens de substistance, lutter contre la faim et promouvoir le rôle des femmes doivent être les priorités des négociations et doivent prévaloir toute autre considération. La volonté politique, qui fait aujourd'hui défaut, est nécessaire pour que le cylce de Doha atteigne son but en faveur du développement.

Mettre fin à la falsification des échanges commerciaux, source de pauvreté

La libéralisation actuelle des échanges est irrespectueuse des libertés des pauvres mais leur fait payer un coût important. Les petits paysans dans les pays en développement souffrent du dumping des pays du Nord sur leurs marchés locaux. **L'OMC doit mettre fin au dumping et aux subventions des pays développés** qui faussent les échanges commerciaux, et qui ont des conséquences désastreuses pour l'agriculture des pays pauvres. Les Etats membres doivent s'engager à éliminer à brève échéance tous les soutiens au titre de la catégorie orange (voir page 2). Un calendrier volontariste devrait être défini pour éliminer toutes subventions et tout soutien à l'exportation. Une révision complète de la catégorie verte est nécessaire pour assurer que les soutiens intérieurs subsistant n'aient que des effets minimes de distortion des échanges et soient destinés à des fins d'intérêt général telles que la protection de l'environnement ou la sécurisation des moyens de substistance des petits agriculteurs. Enfin, une règle de discipline est nécessaire pour contrecarrer tout jeu de bascule entre les catégories vertes et bleues.

Promouvoir une agriculture et un développement rural au service des plus pauvres

L'octroi d'un Traitement spécial et différencié aux pays en développement doit s'appliquer à l'ensemble de l'Accord sur l'agriculture, garantissant aux pays en développement le droit de protéger leurs frontières par des droits de douane agricoles et des restrictions quantitatives, tant que les subventions subsisteront au Nord. **Les Pays les Moins Avancés ont besoin d'un traitement spécial**, prévoyant notamment un accès en franchise de douane et sans quotas aux marchés des pays riches et une exemption de tout engagement de réduction. **Chaque pays en développement devrait être autorisé à désigner un nombre approprié de Produits spéciaux** parmi ses produits agricoles, en fonction de leur pertinence pour la sécurité alimentaire et le développement rural.

En cas de chute des cours ou d'accroissement significatif des importations, un Mécanisme spécial de sauvegarde devrait donner aux pays en développement la possibilité de protéger leurs producteurs, notamment par le retrait de certains produits du champ d'application de leurs engagements de réduction de tarifs, par l'augmentation de certains droits de douane ou par des mesures non tarifaires. Les pays en développement devraient avoir la possibilité d'élaborer des politiques nationales (de stabilisation des cours, de gestion de l'offre…) et de développer une agriculture durable qui répondent à leurs problèmes agricoles.

Améliorer le processus des négociations commerciales internationales

Le système de décions de l'OMC doit être réformé dans le sens de plus de transparence et de démocratie. La justice dans le commerce requiert des négociations commerciales internationales équilibrées et non-discriminatoires, dans lesquelles chaque pays pourra faire entendre sa voix. De plus, l'OMC doit reconnaître les Objectifs du Millénaire pour le Développement comme son objectif final, et non la libéralisation des échanges et la réduction des tarifs, pour que le commerce bénéficie aux plus pauvres.

LES ACTIVITES DE CARITAS INTERNATIONALIS ET CIDSE A LA CONFERENCE MINISTERIELLE DE L'OMC A HONG KONG

Caritas Internationalis et CIDSE seront présents à Hong Kong pendant la conférence ministérielle de l'OMC et organiseront des points presse quotidiens. Des entretiens avec des représentants des deux réseaux et des partenaires du Sud peuvent être organisés avant et pendant la conférence.

Points presse quotidiens

Pendant la conférence de l'OMC à Hong Kong (du 13 au 18 décembre), Caritas Internationalis et CIDSE organiseront des points presse quotidiens dans le centre officiel de la conférence, « Hong Kong Convention and Exhibition Center » (nécessité d'avoir une accréditation).

13 décembre	11h00 – 12h00	Room D, Level 5, Phase 1 (Harbour Road Entrance)
14 décembre	10h00 – 11h00	Room F, Level 5, Phase 1 (Harbour Road Entrance)
15 décembre	10h00 – 11h00	Room F, Level 5, Phase 1 (Harbour Road Entrance)
16 décembre	10h00 – 11h00	Room F, Level 5, Phase 1 (Harbour Road Entrance)
17 décembre	10h00 – 11h00	Room F, Level 5, Phase 1 (Harbour Road Entrance)
18 décembre	10h00 – 11h00	Room F, Level 5, Phase 1 (Harbour Road Entrance)

Des paysans et des représentants d'ONG d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine seront présents à ces points presse quotidiens, pour expliquer comment le système commercial international actuel influence leurs vies. Ils seront disponibles pour des entretiens dans différentes langues, comme les représentants de Caritas Internationalis et de CIDSE.

Contacts à Hong Kong pendant la conférence de l'OMC (du 12 au 18 décembre 2005)

Pour plus d'information et organiser des entretiens à Hong Kong, vous pouvez contacter :

- Guillaume LEGAUT CIDSE +852 64 06 51 04 (mobile)
- Jacques BERTRAND Caritas Internationalis +39 335 8234 414 (mobile)

L'heure de Hong Kong : GMT + 8.

Contact avant la conférence de l'OMC :

Pour plus d'information et organiser des entretiens, vous pouvez contacter :

- Philipp ROHRER CIDSE rohrer@cidse.org +32 (0)2 282 40 71

Publication de Caritas Internationalis et CIDSE sur l'OMC et l'agriculture :

- "Agir autrement pour la réduction de la pauvreté à la 6ème conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong", document de position de CIDSE et Caritas Internationalis. http://www.cidse.org/docs/200509130930597430.pdf

Action mondiale contre la pauverté

Caritas Internationalis et CIDSE sont membres de l'Action mondiale contre la pauvreté (www.whiteband.org / www.2005plusdexcuses.org), une alliance mondiale qui vise à vérifier que les dirigeants du monde tiennent leurs promesses, et à avancer sensiblement dans l'élimination de la pauvreté durant l'année 2005. Des représentants de l'Action mondiale contre la pauvreté venant du monde entier seront présents à Hong Kong et participeront à de nombreuses activités.

Caritas Internationalis est une confédération de 162 organisations catholiques d'aide d'urgence, de développement et de service social qui oeuvrent pour un monde meilleur, en particulier pour les pauvres et les opprimés, dans plus de 200 pays et territoires. Pour en savoir plus : www.caritas.org

La **CIDSE** (Coopération Internationale pour le Développement et la Solidarité) est une coalition de 15 organisations de développement catholiques européennes et nord-américaines, qui partagent une vision commune en faveur de l'éradication de la pauvreté, et de la justice sociale, ainsi qu'une stratégie commune en matière de programmes de développement, d'éducation au développement et de plaidoyer politique. Pour en savoir plus : www.cidse.org